

Franciscains de l'Immaculée : des révélations de première main !

Author : Riposte Catholique

Categories : [Congrégations](#), [En Une](#), [Osservatore Vaticano](#)

Date : 30 janvier 2018



Depuis maintenant cinq années, *Riposte Catholique* s'intéresse à la ténébreuse affaire des Franciscains de l'Immaculée (FI). Dès 2013 des éléments factuels pour le moins étonnants ainsi que des témoignages – parfois de sources antagonistes – nous sont parvenus, formant la conviction que la mise sous tutelle d'une telle congrégation était une profonde injustice dans ses fondements et une forfaiture d'une sauvagerie institutionnelle inouïe dans son déroulement.

Un nouvel élément d'importance est venu s'ajouter dernièrement. Un prêtre FI s'est exprimé par le biais de [Corrispondenza Romana](#), petite agence de presse fondée par Roberto de Mattei, qui a récemment relayé des initiatives laïques et ecclésiastiques pour la défense de la doctrine et la pratique de mariage catholique contre les ambiguïtés lancées par *Amoris Lætitia*. Ce Père n'hésite pas à écrire sous son vrai nom : Paolo M. Siano... et il n'est pas un inconnu en Italie car c'est un des plus fins connaisseurs de la franc-maçonnerie : un de ses [livres](#) est un best-seller en la matière. Digne héritier de saint Maximilien Kolbe – qui y voyait un danger mortel pour l'Église – son expertise est suffisamment solide pour être reconnue même de ses adversaires.

Nous ne pouvons livrer une traduction complète de son article, nous nous arrêterons donc sur

les passages clé. Le Père Siano écrit à l'occasion d'un funeste anniversaire, car en effet il révèle que le 21 janvier 2012, dans un couvent romain de la congrégation eut lieu une rencontre entre les autorités FI et un groupe de cinq prêtres contestataires (deux Américains et trois Italiens) et il décrit la teneur des échanges ainsi :

« La rencontre, qui dura une journée entière, fut effarante par la quantité et la véhémence d'accusations véneuses portées contre le Père Manelli [alors supérieur général et fondateur des FI, NdT] ».

« Dans cette rencontre du 21 janvier 2012, les trois confrère italiens nous dirent en substance (je suis témoin) : *si vous n'enlevez pas le latin du Séminaire* [appelé à ce moment Séminaire Théologique Immaculée Médiatrice, STIM] *nous vous dénonçons à la Congrégation [des religieux] où vous savez qu'il y a des "modernistes" [ou "progressistes"] qui vous mettront sous tutelle* ».

Et de conclure qu'il en fut effectivement ainsi. Comme nous le voyons c'est bien un certain retour à la tradition – par ailleurs parfaitement cohérent avec le projet de départ des fondateurs – qui fut insupportable à certains. Rappelons que les "accusations véneuses" sont tombées car le P. Manelli a jusqu'à présent gagné tous ses procès, la seule procédure encore en cours concernant des faits éventuels qui ont eu lieu après le début du commissariat. À moins d'éléments nouveaux, nous ne pouvons que donner raison au Père Siano qui parle d'une véritable guerre et de persécution contre le P. Stefano Manelli visant à le discréditer, surtout en interne.

À propos de la situation actuelle, le P. Siano décrit une atmosphère de rééducation bolchevique qui a pour but d'effacer non seulement la mémoire des fondateurs (P. Stefano Manelli et P. Gabriele Pelletieri) – cela contre tous les textes de l'Église qui régissent la vie religieuse – mais aussi la spécificité charismatique des Franciscains de l'Immaculée, notamment le vœu marial et la pauvreté radicale. Ces deux éléments sont les piliers de la vocation spécifique des FI, reconnus comme tels en 1998 par le Saint-Père Jean-Paul II à l'occasion de l'érection de cette congrégation comme institut de droit pontifical. Malheureusement, le P. Siano livre une analyse glaçante pour l'avenir : tant que les postes d'influence sont occupés par des ecclésiastiques à la "mentalité progressiste", il n'y a probablement pas d'échappatoire pour qui veut rester fidèle aux vœux qu'il a prononcés. Fidèle à l'Église et à Dieu en somme...

Dans ce contexte il pose des questions radicales dans le dernier paragraphe qui mérite la traduction :

« En conscience et en connaissance devant le Juge Divin, Dieu d'Israël, nous ne pouvons continuer à nous taire, silencieux et passifs, devant le triomphe d'injustices et de faussetés qui crient vraiment vengeance devant la face de Dieu. Que Dieu et la Très Sainte Marie corédemptrice nous aident à savoir souffrir pour le bien de l'Église. Nous ne savons pas ce que sera notre avenir : FI ? Prêtres diocésains ? Réduits à l'état laïc ? Seule une intervention extraordinaire de la Grâce peut nous sauver. Autrement nous "mourrons" vocationnellement, mais avec honneur, pas comme des traîtres. Amen ! ».

Concluons par quelques remarques :

- Le Père Siano confirme l'inanité des accusations portées contre le fondateur et le fait qu'elles ne furent que des prétextes pour camoufler le motif principal qui animaient les contestataires, à savoir l'aversion envers la tradition – aversion toujours inopportune pour un catholique.
- Il est vain de réduire l'affaire des FFI à une opposition de personnes ou de "lignes pastorales". Il est proprement scandaleux que l'autorité ecclésiastique empêche, sans raison grave, des baptisés d'être fidèles à leur vocation propre : une fois la forme de vie approuvée, seul un chapitre général peut la modifier et non pas le caprice de quelques-uns, fussent-ils princes de l'Église. Et encore, il est tout à fait légitime à de simples individus de conserver la forme de vie correspondante aux vœux prononcés, quand bien même seraient-ils un petit nombre. Ce qui est loin d'être le cas en l'espèce. Il y a là une véritable trahison de la mission de l'Église qui a le devoir grave d'aider ses membres à accomplir leur vocation.
- Les interrogations finales du P. Siano sont paradoxales, car elles semblent montrer que c'est bien la destruction totale qui était prévue. Cette dernière n'est pas encore advenue alors que c'était théoriquement possible grâce à l'autorité pontificale. Cette affaire est probablement loin d'être finie.